

OFFRE D'EMPLOI

Temps partiel

Manœuvre

Agent(e) de stationnement

Titre du poste : Manœuvre — Agent(e) de stationnement Lieu de travail : Parc municipal de la Rivière Émeraude

Date de début : Printemps 2023

Type d'emploi : Employé salarié saisonnier (été) à temps partiel

La Ville de Percé est à la recherche de personnes pour occuper des postes d'agent(e)s de stationnement, à temps partiel, pour le parc municipal de la Rivière Émeraude. Ces personnes devront pouvoir exécuter les tâches suivantes :

Principales tâches et responsabilités :

- Accueille les clients et les dirige vers un espace de stationnement attitré;
- Gère efficacement la capacité du stationnement;
- Crée une expérience client positive en répondant aux questions et fait preuve de discernement lors du traitement des préoccupations et des demandes des clients;
- Sensibiliser les visiteurs sur les bonnes pratiques environnementales;
- Contrôler l'accès au site;
- Garde les aires d'accueil propres;
- Accomplir toute autre tâche connexe selon les besoins de l'équipe.

Profil recherché:

- Aptitudes pour le travail avec le public;
- Capacité à respecter et faire respecter les règles;
- Bonne faculté d'analyse et d'observation;
- Aptitudes pour le travail en équipe;
- Volonté à travailler selon des horaires flexibles, y compris les week-ends et/ou les jours fériés;
- Capacité à rester debout pendant de longues périodes;
- Entregent, patience et diplomatie.

Conditions salariales et de travail : Selon la convention collective en vigueur.

Veuillez faire parvenir votre candidature avant le **lundi 1**er **mai 2023, à 16 h 30**, à l'attention du directeur de l'urbanisme et de la gestion du territoire, au 137, route 132 Ouest, C.P. 99, Percé, GOC 2L0, ou par télécopie au (418) 782-5487 ou par courriel à <u>direction@ville.perce.qc.ca</u>.

Note: Seuls les candidats possédant le profil recherché seront considérés. La Ville de Percé souscrit au principe d'égalité d'accès à l'emploi; le masculin est utilisé dans le but d'alléger le texte.

Fait à Percé, ce 14 avril 2023.